

Circulaire n° 2023-074

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Rappel de la circulaire n°4180 du 29 septembre 2022

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Tout en remerciant les communes qui ont donné suite à la circulaire n°4180 en communiquant l'inventaire des stocks de comprimés d'iode et le point de contact générique « crise », je me permets de revenir vers vous afin de rappeler les principes suivants :

1. Inventaire des stocks de comprimés d'iode

Il est important, en cas de survenance d'un événement appelant à la prise d'un comprimé d'iode, de disposer d'un stock suffisant. Ainsi, je vous prie, pour les communes qui n'y ont pas encore procédé, de communiquer dans les meilleurs délais vos stocks de comprimés d'iode à la Division de la Radioprotection de la Direction de la Santé :

secretariat.radioprotection@ms.etat.lu / Tel : 247 – 85674

Pour rappel, le nombre de blisters d'un stock communal devrait se situer autour de 25% par rapport au nombre de personnes étant inscrites comme résidents de la commune. Cette quantité tient compte du fait qu'un bon nombre de personnes disposent d'ores et déjà des comprimées, que la mesure vise essentiellement les personnes inférieures à 45 ans, qu'un certain stock a été mis en place dans les écoles et qu'un seul blister à 10 comprimés permet à 5 adultes de prendre 2 comprimés d'iode (dose indiquée pour un adulte).

2. Mise en place d'un point de contact générique

S'inscrivant dans une volonté d'assurer une meilleure cohérence en matière de communication et d'échanges, je vous saurais gré de mettre en place une adresse e-mail générique sous le format « crise@commune.lu » (compte fonctionnel ou liste de distribution) et de la communiquer au ministère de l'Intérieur (crise@mi.etat.lu) en vue d'assurer des échanges rapides et efficaces dans le cadre du plan d'intervention d'urgence (PIU) en cas d'accident nucléaire. Il incombe aux communes de gérer et de tenir à jour la liste des agents ayant accès à l'adresse e-mail précité, dont au moins le bourgmestre et le secrétaire communal.

De plus, je vous recommande de vous inscrire notamment aux bulletins de prévisions météorologiques de MeteoLux ([Bulletin grand public - MeteoLux - Portail Météo Luxembourg](#)), ainsi qu'aux notifications et messages de crues de l'Administration de la gestion de l'eau ([Login - inondations.lu](#)), en utilisant l'adresse e-mail générique « crise@commune.lu ».



Vous avez également la possibilité de télécharger :

- l'[application mobile « MeteoLux »](#) et de vous abonner aux bulletins météorologiques, ainsi que de configurer les alertes selon les niveaux de sévérité et les phénomènes météorologiques concernés pour lesquels vous souhaitez recevoir une notification push, et
- l'[application mobile « Meine Pegel »](#) et de vous abonner aux bulletins de crues, ainsi que de configurer des niveaux d'eau (par station de mesure) pour lesquels vous souhaitez recevoir une notification push.

À noter que MeteoLux offre un support météorologique lors de l'organisation d'évènements publics (fêtes populaires, évènements sportifs etc.) qui consiste en des prévisions personnalisées et un suivi tout au long de l'évènement (contact téléphonique en cas de vigilance). Les demandes y relatives sont à adresser à : metalert@airport.etat.lu.

Finalement, je tiens à rappeler les communes de rejoindre le groupe de travail « Communes résilientes » de la plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe auquel 45 communes ont déjà adhéré à ce jour, en envoyant un courriel indiquant une personne de contact à l'adresse e-mail suivante : direction.secours@mi.etat.lu.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

